



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Gaschney

Discipline	GEANT	SLALOM		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	la FAMILIALE			
Catégorie	U16	Toutes categ.		
Altitude départ (m) :	1265	1211		
Altitude arrivée (m) :	1035	1035		
Dénivelé (m) :	230	176		
Longueur (m) :	710	580		
Sous le N° d'homologation	3398/11/16	3399/11/16		

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Guth Brice

Date d'expiration :
11 /26

Fait le :23 novembre 2016

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

www.ffs.fr



FEDERATION FRANCAISE DE SKI

Rapport d'inspection : Pistes Alpines Nationales

JLC/MF – Novembre 2014

Rapport d'inspection : Homologation Ré homologation

1. Comité : **MV**..... Lieu : **Lac Blanc** Nom de la piste: **la Familiale (ex Hinterschallern)**

2. Adresse à contacter : **FLORENTZ Roland, Ski Club Hohneck 14 RUE DE LA TREILLE**
68000 COLMAR

Tél. **03 89 24 25 01**: : GSM :

Email : **roland.florentz@calixo.net**

3. Déjà inspecté par : **Jean Jacques LUTTENBACHER**..... :.....

Ancien N° d'homologation		2652/12/10	
--------------------------	--	------------	--

4.

Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/>	D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/>	D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/>	D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/>	D. <input type="checkbox"/>
Discipline →	GS		SL					
Catégorie →	U16		Toutes categ.					
Altitude départ (m) :	1265		1211					
Altitude arrivée (m) :	1035		1035					
Dénivelé (m) :	230		176					
Longueur (m) :	710		580					
Pente moyenne % :	32		30					
Pente maximum %:	40		40					
Pente minimum % :	19		19					
Orientation de la piste :	N-E		N-E					

5. Branchement d'eau : **OUI**

6. Neige de culture : **NON**

7. Cette piste est-elle déjà en bon état ? **OUI**

8. Taxe payée le :

Montant du chèque : **30€**.....

9. Les besoins d'amélioration avant homologation :

RAS.
 Un déboisement et un terrasement ont été effectués dans la partie médiane pour élargir la piste.
 Pour amélioration, il sera judicieux de déplaacer certains blocs de rochers en bordures de piste ; sinon, ils seront sytématiquement signalés et protégés via des filets B en attendant ces aménagements.

10 : Travaux achevés **OUI**

11. Mesure de protection et de sécurité qui sont nécessaires :

La piste est en bon état. Elle sera fermée lors des compétitions. Il conviendra de gérer convenablement la protection des skieurs via la pose de filets B à certains endroits de la piste (cf. croquis) et selon le traçage (essentiellement en GS). Ces parties plus "délicates" sont le premier bosquet d'arbres sur la droite en descendant (présence d'un dévers), le replat médian ainsi que le coude à droite (filets de part et d'autre de la piste) ainsi que la partie finale sur la gauche en descendant et le petit bosquet d'arbres avant l'arrivée. Il conviendra également de placer des filets devant tout obstacle potentiel (rocher, etc.) en plus de matelas de protection.

Important ! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

- service des piste et poste de secours au front de neige / parking + motoneige
- accès véhicules via la route qui amène au bas des pistes du domaine
- pose hélicoptère : DZ au front de neige / parking

13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

Ondes : **OUI** / Câbles : **BIPAIR** / Radios : **OUI**

14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes : **750**

TK = 750

15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

Deybach Claude : exploitant station Gaschney 360°
Braesch Cyril : Syndicat Mixte d'Aménagement des Stations de Montagne de la Vallée de Munster / Hautes-Vosges

16. Observations générales :

Il s'agit d'une très belle piste au profil varié. Elle fut longtemps une des pistes majeures du circuit de compétitions dans le massif des Vosges mais elle fut délaissée avec le temps. De récents aménagements ont permis de redonner de la qualité et de la sécurité à cette piste.

17. Conclusions :

OK pour ré homologation GS (jusqu'à U16) et SL

18. Les dossiers sont-ils complets ? **OUI**

- Homologation – Ré-homologation : Documents techniques :

* Photo * Croquis * Profil * Descriptif * Plan de situation

Autres documents

Lieu et date : **15/11/2016**

L'inspecteur Régional : **Brice GUTH**

Signature :

Brice GUTH





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI

COMITÉ RÉGIONAL DU MASSIF DES VOSGES

16 rue des Prés - 68700 CERNAY - Tél. 03 89 43 25 50 - Fax 03 89 32 14 32
E-mail : crmvsiège@aol.com - Site Internet : www.skivosges.net



HOMOLOGATION FFS

GS / SL

Piste : *la Familiale*
Station : Gaschney 360°

DESCRIPTIF

Orientation : nord-est

Dénivelés

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| - Géant : | - Slalom : |
| ○ Altitude départ : 1265 m | ○ Altitude départ : 1211 m |
| ○ Altitude arrivée : 1035 m | ○ Altitude arrivée : 1035 m |
| ○ Dénivelée : 230 m | ○ Dénivelée : 176 m |
| ○ Longueur : 710 m | ○ Longueur : 580 m |

Situation géographique de la piste

Située dans le Haut Rhin, la station du Gaschney surplombe la mythique vallée de Munster. Elle se situe à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Colmar et est desservie rapidement depuis la ville de Munster (10min).

Description du terrain traversé par la piste

Le départ se fait quasiment depuis le sommet de la montagne « petit Hohneck », offrant une magnifique vue (à 360°) sur la vallée de Munster et la plaine d'Alsace. Le départ se fait sur des chaumes, en pente moyenne. Celle-ci s'accroît ensuite (40%) et la piste présente ensuite un dévers assez prononcé sur la droite. Puis, la pente s'adoucit et la piste passe à travers des bosquets d'arbres. Sur cette zone assez plate, il se dessine un coude important à droite puis la piste replonge dans un 2^e mur (40%), un peu plus long cette fois-ci. La pente s'adoucit de nouveau jusqu'à l'arrivée qui se fera au choix vers la gauche ou la droite pour éviter un énième bosquet d'arbres.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI

COMITÉ RÉGIONAL DU MASSIF DES VOSGES

16 rue des Prés - 68700 CERNAY - Tél. 03 89 43 25 50 - Fax 03 89 32 14 32
E-mail : crmvsiège@aol.com - Site Internet : www.skivosges.net



Enneigement habituel

Il s'agit d'un enneigement naturel uniquement. Comme toutes les stations du massif des Vosges, les basses altitudes ne sont pas propices à un enneigement abondant et surtout durable durant la saison, d'autant plus que la partie haute est souvent très ventée et la neige donc soufflée. Cependant, il s'agit d'une des plus hautes stations du Massif des Vosges avec un bas de pistes situé au-dessus de 1000m, barrière topologique souvent déterminante dans l'enneigement naturel.

Effets du vent

La première partie est découverte et beaucoup exposée au vent. Dès l'entrée en forêt, le reste de la piste est moins exposé.

Possibilité d'arrosage

Non

Possibilité d'accès

- Départ :
 - o A ski depuis les TK
 - o A motoneige
- Arrivée :
 - o A ski
 - o A motoneige
- 1 DZ hélicoptère au front neige / parking

Débit des remontées mécaniques

- Débit : 1 TK = 750 p/h

Mesures de sécurité et de protection

La piste est en bon état. Elle sera fermée lors des compétitions. Il conviendra de gérer convenablement la protection des skieurs via la pose de filets B à certains endroits de la piste (cf. croquis) et selon le traçage (essentiellement en GS). Ces parties plus "délicates" sont le premier bosquet d'arbres sur la droite en descendant (présence d'un dévers), le replat médian ainsi que le coude à droite (filets de part et d'autre de la piste) ainsi que la partie finale sur la gauche en descendant et le petit bosquet d'arbres avant l'arrivée. Il conviendra également de placer des filets devant tout obstacle potentiel (rocher, etc.) en plus de matelas de protection.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI

COMITÉ RÉGIONAL DU MASSIF DES VOSGES

16 rue des Prés - 68700 CERNAY - Tél. 03 89 43 25 50 - Fax 03 89 32 14 32
E-mail : crmvsiege@aol.com - Site Internet : www.skivosges.net



Possibilités de liaison départ / arrivée

- Communication radio pour la coordination des épreuves
- Ligne de chronométrage :
 - o Chronométrage par câble (1 sortie au départ GS + 1 sortie dans la cabane d'arrivée)
 - o Chronomètres à ondes, selon les règlements de chronométrage en vigueur
- Réseau radio du service des pistes

Possibilités d'abris

- Départ : néant
- Arrivée : hôtel /chambres d'hôtes du Schallern (100m de l'arrivée)
- Autres : ferme auberge du Gaschney au front de neige, service des pistes et divers refuges / habitations à proximité du parking principal

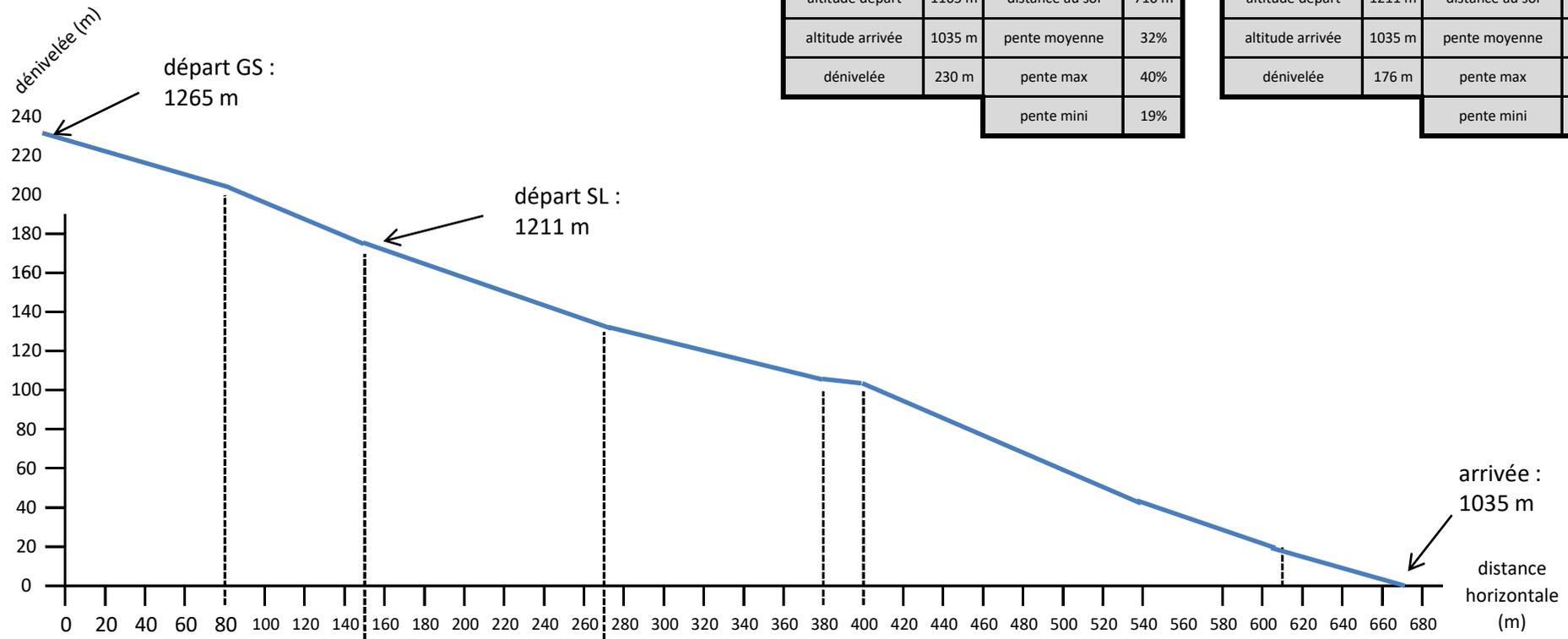
Hôpitaux les plus proches

- Hôpital de Munster (12 km)
- Hôpitaux de Colmar (32 km)



Caractéristiques de la piste GS			
altitude départ	1165 m	distance au sol	710 m
altitude arrivée	1035 m	pente moyenne	32%
dénivelée	230 m	pente max	40%
		pente mini	19%

Caractéristiques de la piste SL			
altitude départ	1211 m	distance au sol	580 m
altitude arrivée	1035 m	pente moyenne	30%
dénivelée	176 m	pente max	40%
		pente mini	19%



90	70	130	130	20	150	70	70	distance au sol (m)
90	160	290	400	420	570	640	710	DS cumulée (m)
29	40	34	23	19	40	34	27	pente (%)
26	28	44	25	4	60	24	19	dénivelée (m)
26	54	98	124	127	187	211	230	dénivelée cumulée (m)
25	30	30	30	30	40	40	30	largeur (m)



TK

Schallern

arrivée 1
1035m

arrivée 2
1035m

filets B

mur 2

départ SL
1211m

dévers

mur 1

départ GS
1265m

le Petit Hohneck



